Les membres du Conseil Municipal de la commune de Champagne en Valromey se sont réunis à la Mairie de Champagne en Valromey le vendredi 15 Avril 2016 à 20h sous la présidence de Monsieur le Maire Monsieur JUILLET Claude.

<u>Etaient présents</u>: Mesdames Laurence ROUX, Evelyne SERPOL, Bernadette ELGER, Messieurs Claude JUILLET, Dominique CHARVET, Bernard GINESTE, Jean MOCHON, Mathias RICHARD, Christian ROUSSEL, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés: Madame Eveline BONDET qui donne pouvoir à Monsieur Dominique CHARVET

Madame Marcelle GAILLARD

Monsieur Philippe GONDARD qui donne pouvoir à Madame Laurence ROUX Monsieur Jacques TARDY qui donne pouvoir à Monsieur Mathias RICHARD

Absente: Mme CONVERT Martine.

Secrétaire de séance : Mme Laurence ROUX

RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

BUDGET GENERAL – COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT

 Dépenses :
 462 995.62 €

 Recettes :
 377 492.44 €

 Résultat de l'exercice 2015
 - 85 503.18 €

 Résultat de clôture 2014
 14 969.79 €

Résultat de clôture 2015 - **70 533.09** € (compte 001 en dépenses d'investissement)

Crédits reportés en dépenses

au 31/12/2015 537 500.00 €

Crédits reportés en recettes

au 31/12/2015 349 000.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CALCUL DE L'EXCEDENT DE CLOTURE

Dépenses 600 503.99 € Recettes 745 469.83 € Résultat de l'exercice 2015 144 965.84 € Résultat de clôture 2014 333 306.64 € Résultat de clôture 2015 478 272.48 € Déficit d'invest reporté 70 533.09 € **Total** 407 739.09 € Crédits reportés en dépenses - 537 500.00 € Crédits reportés en recettes +349 000.00 €

Affectation à reporter au BP 2016 **219 239.09** € (compte 002 en recettes de fonctionnement)

BUDGET PRIMITIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CECTION DANIER COLOGENIENT	
Excédent	103 116.09 €
Recettes	933 095.09 €
Dépenses	829 979.00 €

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>

 Dépenses
 783 454.39 €

 Recettes
 932 768.39 €

 Excédent
 149 314.00 €

Proposition de la commission des affaires comptables et financières :

Répartition de l'excédent de fonctionnement de 103 116.09 €

- Affectation de 23 116.09 € au compte 022 Dépenses imprévues de fonctionnement
- Affectation de 40 000.00 € supplémentaires au compte 615221 Entretien de bâtiments publics
- Affectation de 40 000.00 € supplémentaires au compte 615228 Entretien de bâtiments autres

Répartition de l'excédent d'investissement de 149 314.00 €

- Affectation de 23 116.09 € au compte 020 Dépenses imprévues d'investissement
- Affectation de 50 000.00 € supplémentaires au compte 2313- Travaux de bâtiments
- Affection de **50 000.00** € supplémentaires au compte 2315 Travaux de voirie

RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CALCUL DU RESULTAT DE CLOTURE

 Dépenses :
 45 979.53 €

 Recettes :
 81 388.26 €

 Résultat de l'exercice 2015
 35 408.73 €

 Résultat de clôture 2014
 162 799.85 €

Résultat de clôture 2015 198 208.58 € (reporté au compte 001 – recettes d'investissement)

Crédits reportés en dépenses - 400 000.00 € Crédits reportés en recettes + 300 000.00 €

SECTION D'EXPLOITATION - CALCUL DU RESULTAT DE CLOTURE

 Dépenses
 42 322.59 €

 Recettes
 61 148.99 €

 Résultat de l'exercice 2015
 18 826.40 €

 Résultat de clôture 2014
 26 534.05 €

Résultat de clôture 2015 45 360.45 € (reporté au compte 002 – recettes de fonctionnement)

<u>BUDGET PRIMITIF 2016</u> <u>SECTION D'EXPLOITATION</u>

 Dépenses
 103 980.45 €

 Recettes
 58 620.00 €

 Excédent reporté
 45 360.45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

 Dépenses
 929 174.58 €

 Recettes
 730 966.00 €

 Excédent constaté
 198 208.58 €

LOTISSEMENT COMMUNAL LE BOSSIN

Encaissement des lots 5 et 6 en 2015 pour un coût HT de 90 931.17 €

Il reste le lot n°02 de 1 099 m2

TAUX D'IMPOSITION 2016 ET PRODUIT FISCAL ATTENDU PAR CHAQUE TAXE

Taxes	Bases d'impositions	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	821 300.00	11.33 %	93 053.00 €
Foncier bâti	612 400.00	12.81 %	78 448.00 €
Foncier non bâti	49 200.00	32.59 %	16 034.00 €
Cotisation foncière des entreprises	68 300.00	14.41 %	9 842.00 €

ETAT DE LA DETTE

Objet de	Durée	Dette en	Dette au	Intérêts	Capital	Total de
la dette		capital à	1 ^{er} janvier	€	€	l'annuité
		l'origine €	2016 €			€
Réserve foncière Année 2000	15 ans	152 449.02	12 720.48	750.42	12 720.48	13 470.90

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Dominique CHARVET, délibérant sur le compte administratif de l'année 2015 dressé par Monsieur Claude JUILLET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel se résume comme indiqué dans les Annexes 1, 2 et 3 ci-après (résultat du budget général, résultat du budget du service eau et assainissement, résultat du budget lotissement);

2°Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans les annexes 1, 2 et 3 ci-après.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 (budget général, service Eau et Assainissement et Lotissement) et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2015**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015,
- 2° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
 - ✓ Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice **2015** par le Receveur Municipal et certifiés par l'ordonnateur n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2016, sans augmentation par rapport à 2015 comme suit :

Taxe d'habitation: 11.33 %
Taxe sur le Foncier Bâti: 12.81 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti: 32.59 %

❖ Taux C.F.E: 14.41 %

QUESTIONS DIVERSES

Demande de mise en disponibilité

Le maire donne lecture d'un courrier de Madame Marie-Pierre CLIN, adjoint d'animation à la cantine scolaire, sollicitant une mise en disponibilité de un an à partir du 15 juillet 2016.

Le conseil donne son accord.